

24 avril

2024

Réunion publique

INTRODUCTION

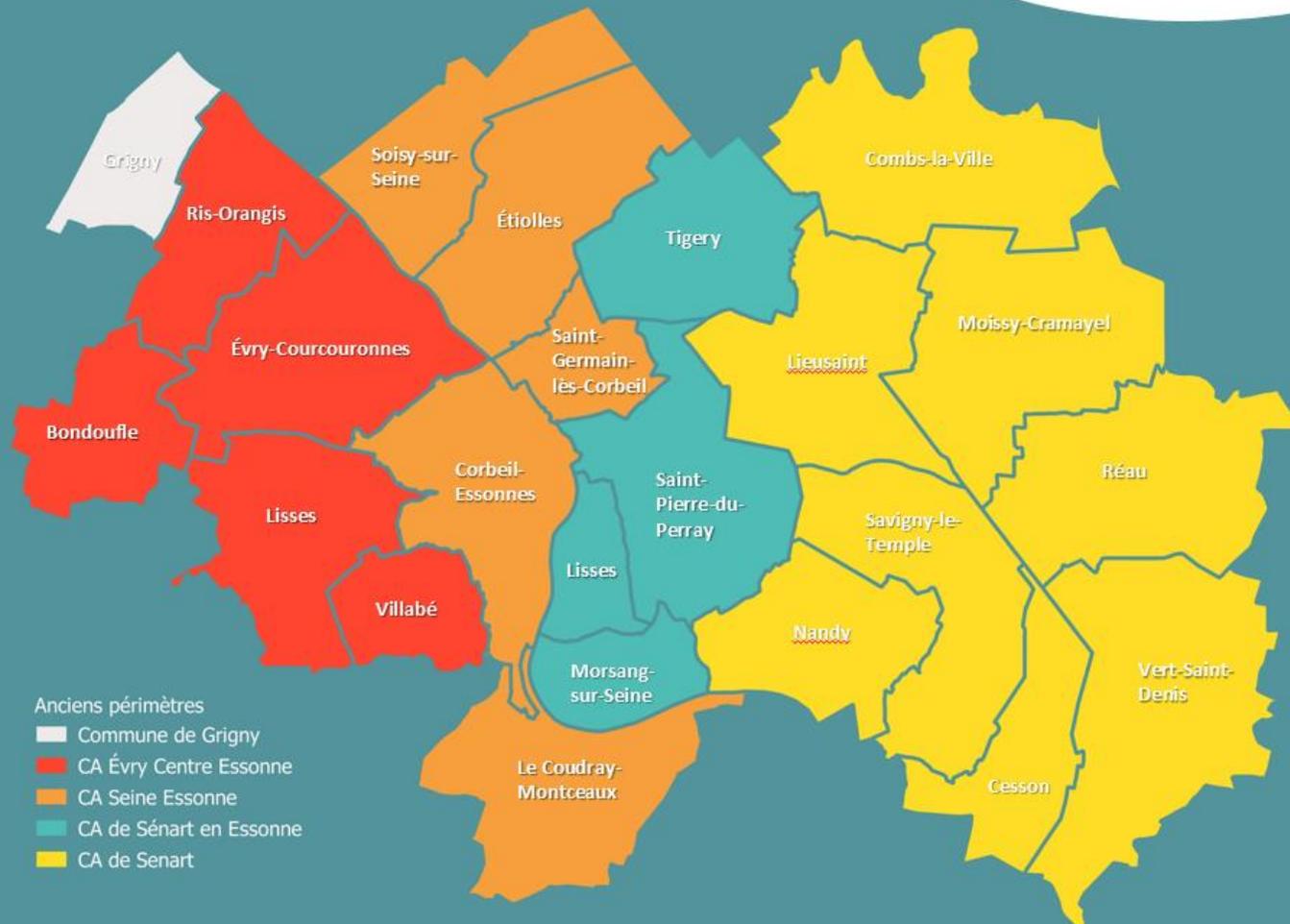
Monsieur Dominique VEROTS, Maire de Saint-Pierre-du-Perray et Conseiller délégué de Grand Paris Sud en charge des infrastructures et de l'innovation numériques

Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis et Vice-Président de Grand Paris Sud en charge de l'aménagement, des grands projets, de l'habitat et du logement

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND PARIS SUD

Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Une jeune agglomération née le 1er janvier 2016, composée de 23 communes à cheval sur deux départements



Source : GPS

QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) définit à l'horizon 2040 les grandes orientations d'aménagement du territoire
- Traite de nombreuses thématiques



QU'EST-CE QU'UN SCoT ?



QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

- Le SCoT de Grand Paris Sud c'est la vision d'avenir de notre territoire sur laquelle les élus se mettent d'accord à l'échelle de l'intercommunalité et dans laquelle chaque commune peut se retrouver
- Le SCoT : un projet commun pour notre agglomération et nos 23 communes

2024 : UNE OPPORTUNITÉ DE CHANGEMENT POUR LE TERRITOIRE



Schéma Directeur de la
Région Ile-de-France



Schéma de Cohérence
Territoriale



Communes

Plan Local d'Urbanisme

UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES CONTRASTÉES



Une évolution annuelle moyenne de la croissance démographique de 0,5% par an entre 2015 et 2021, bien au-dessus de l'évolution francilienne



Les moins de 20 ans représentent un tiers de la population



Un ratio emploi/actif occupé proche de 1, mais une part d'emploi cadre inférieure à la moyenne francilienne



25% des habitants vivent en quartiers politique de la ville (QPV)

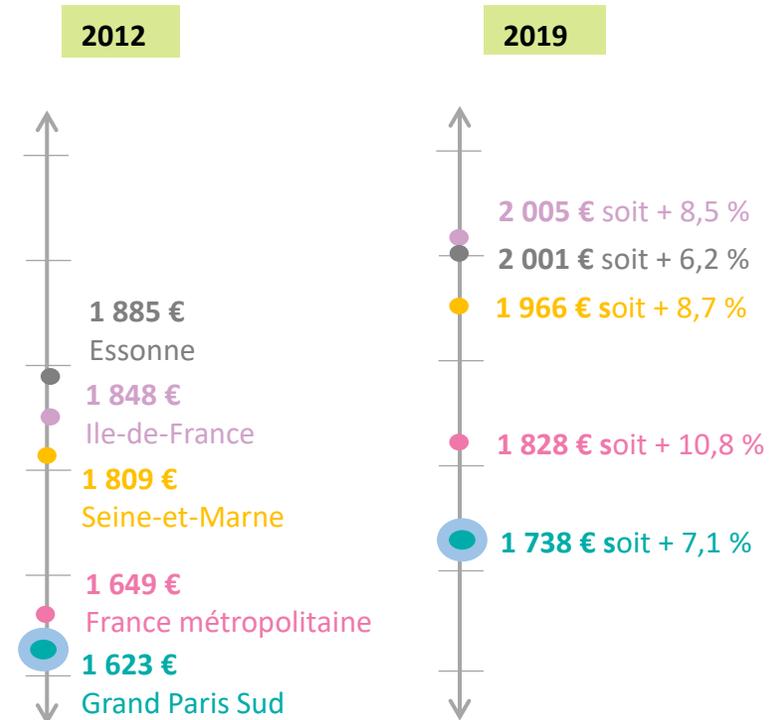


19% de ménages vivent sous le seuil de pauvreté



Peu de cadres et une proportion d'étudiants, de personnes seules et de familles monoparentales importante

Revenu disponible médian en 2012 et 2019 (par mois pour une personne)

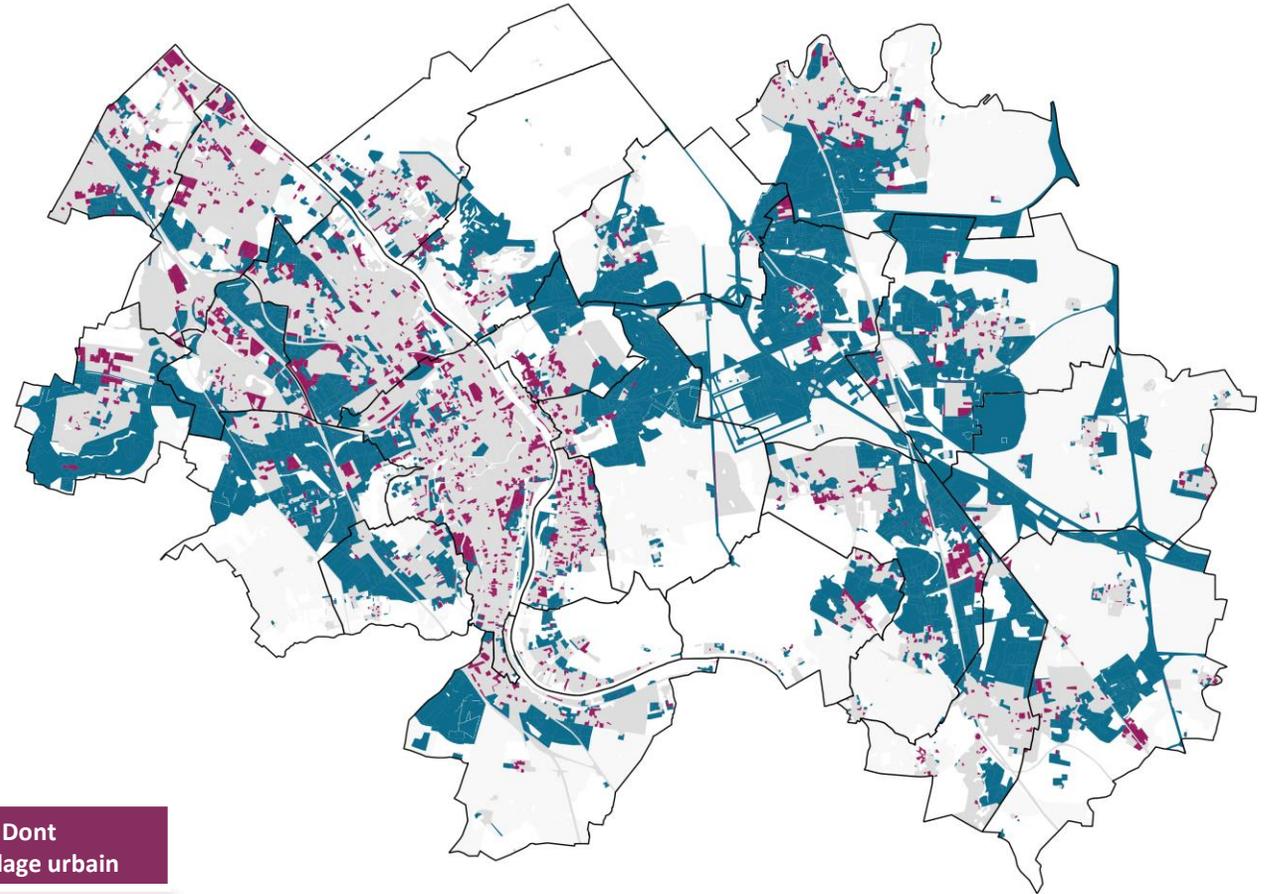


Les écarts de niveau de vie s'amplifient, le décrochage le plus important s'opérant avec le niveau français

Grand Paris Sud se classe 58^e intercommunalité francilienne sur 63

UNE URBANISATION INTENSIVE DEPUIS 50 ANS

- **25 %** du territoire s'est artificialisé en 50 ans (extension sur des terres agricoles)
- **15 %** des surfaces urbanisées ont observé des changements d'usage (recyclage urbain)



Espaces naturels
et agricoles

Extension

Espaces déjà
urbanisés

Dont
recyclage urbain

GRAND PARIS SUD PORTEUR DE PROJETS DE DIMENSIONS REGIONALE ET NATIONALE

- **1^{er}** biocluster européen
- **2^{ème}** pôle aéronautique francilien
- **1^{er}** port céréalier d'Ile-de-France



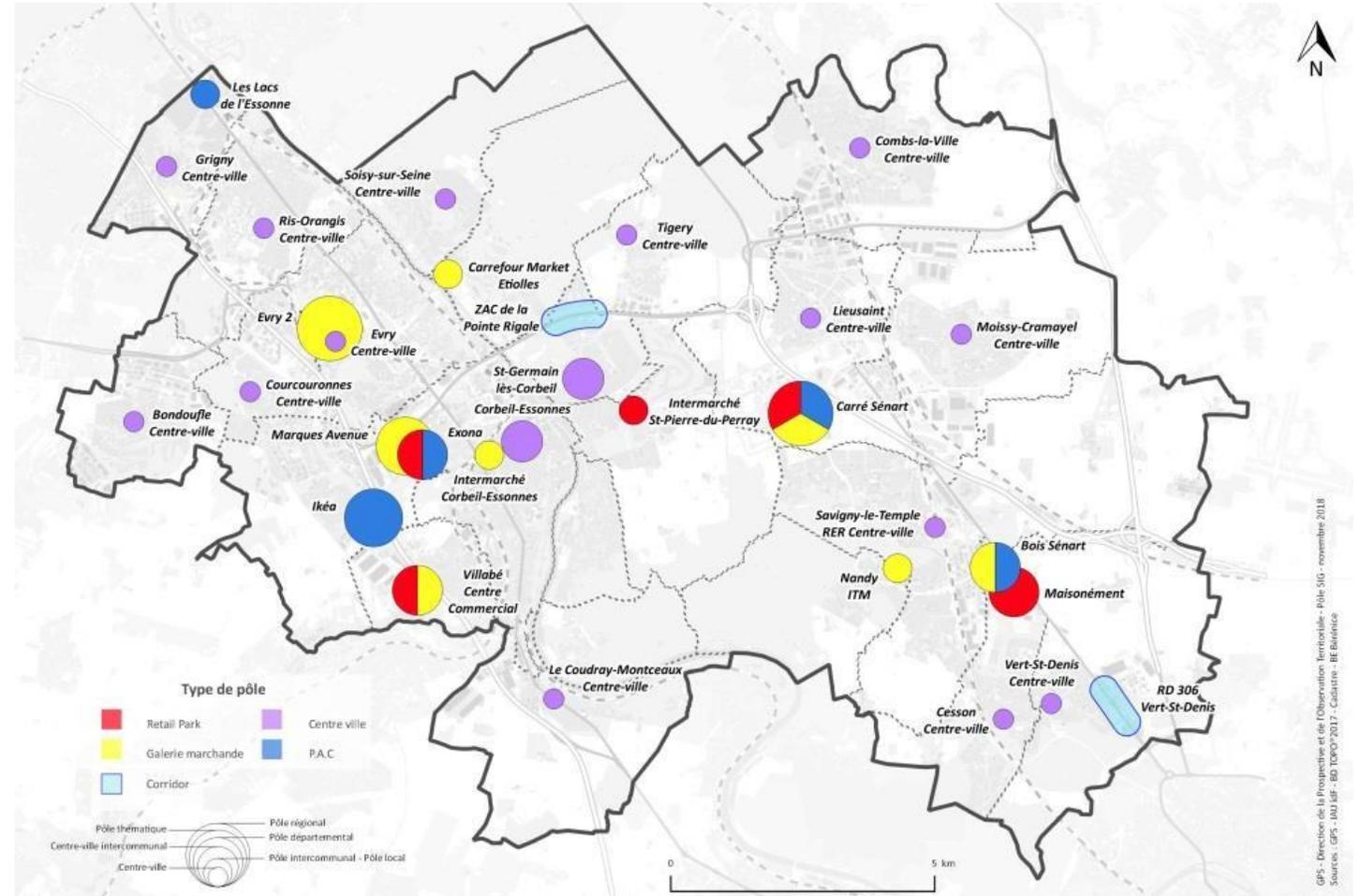
Une économie et une offre de formation rayonnantes

- **6 filières d'excellence**
- **147 000 emplois** (+ 0,8%/an)
- **31 000 établissements** (+46% entre 2014 et 2020)
- **5 100 créations d'entreprises en 2022** (+18% par rapport à 2020)
- **25 000 étudiants** au sein de 40 établissements d'enseignement supérieur



UNE FORTE DENSITÉ COMMERCIALE

- Plus de **620 000 m²** de surfaces commerciales
- Soit une densité commerciale de **1,8 m²/habitant** (contre 0,8 en Ile-de-France)



HABITAT : DES FRAGILITÉS À RÉSORBER

- **146 000** logements dont **58 %** de logements collectifs
- **61 000 logements** (42 % du parc) situés **en copropriétés**
- Une part importante du parc social et privé ayant des besoins de rénovation
- Un parc social inégalement réparti sur le territoire
- Une production de logements en forte baisse et un contexte défavorable à moyen terme : renchérissement des coûts du foncier et des travaux, accès aux crédits immobiliers, ...

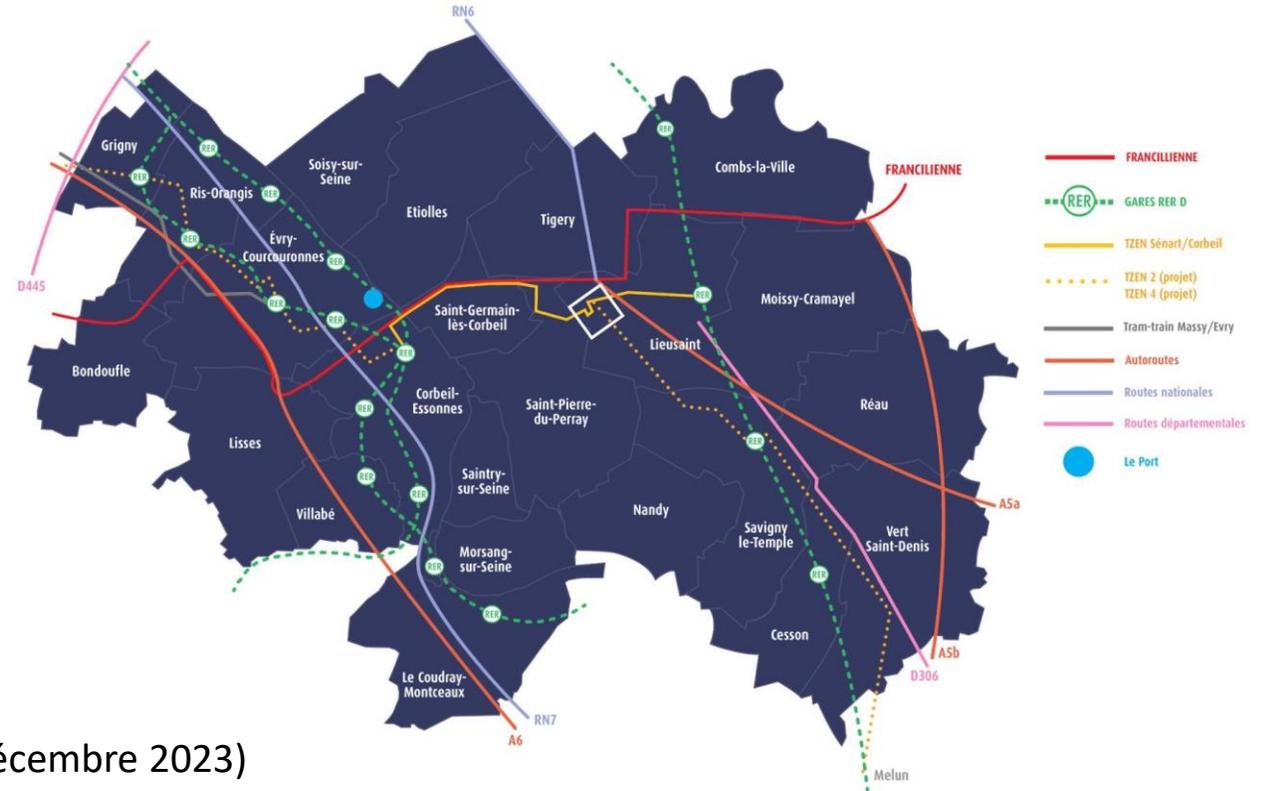


UN MAILLAGE EN TRANSPORTS À DÉVELOPPER

- **17 gares RER** (44 millions de voyageurs/an)
- **80 lignes de bus** (31 millions de voyageurs/an)
- **30 km de sites propres**
- **1 000 points d'arrêts de bus**

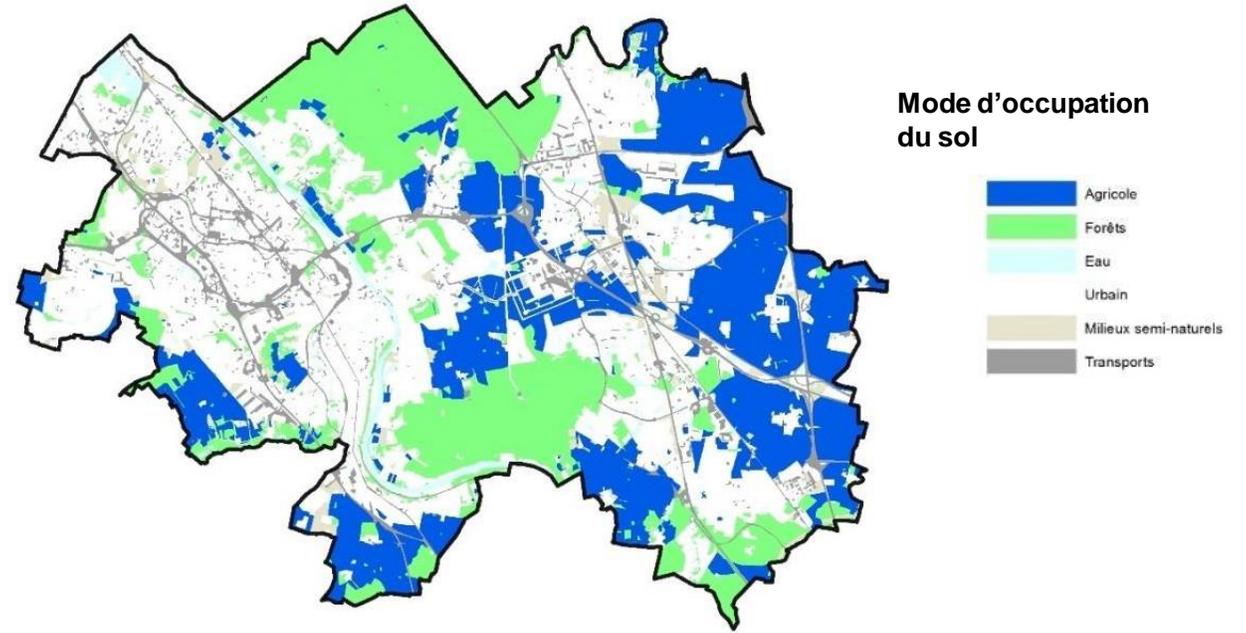
Les transports structurants

- **Tram T12** : Massy/Evry-Courcouronnes (mise en service en décembre 2023)
- **Tzen4** (projet) : Viry-Châtillon/Corbeil-Essonnes (mise en service fin 2024)
- **Tzen2** (projet) : Lieusaint/Melun (mise en service progressive jusqu'en 2029)



DES TERRES AGRICOLES À PRÉSERVER

- **1/4** d'espaces agricoles sur le territoire (5 000 ha)
- **1 300 ha** sous maîtrise publique Etat
- **90 %** des surfaces cultivées sont des grandes cultures



DES RICHESSES NATURELLES À VALORISER

- **1/4** d'espaces naturels et forestiers
- **25 km** de Seine
- **4** massifs forestiers



ENQUÊTE : VIVRE À GRAND PARIS SUD AUJOURD'HUI ET DEMAIN



Contexte et méthode

- 3 ans après l'enquête « Confinés, et après ? » : réinterroger les pratiques des habitants et usagers du territoire
- Répondre à la volonté de concerter les habitants dans le cadre du SCoT
- Construction du questionnaire avec le conseil de développement (Codev) et les communes
- Diffusion et récolte des informations sur le terrain et en ligne avec les communes, équipements, associations, entreprises, ...



4 331
répondants



18%
des répondants sont
des usagers de
Grand Paris Sud
(soit 799 personnes)

QUELQUES ENSEIGNEMENTS INVITANT À PENSER L'AVENIR



Selon les habitants, la présence d'un espace extérieur est un critère déterminant pour le choix du logement



La sécurité et les nuisances constitue la **2^{ème}** préoccupation des habitants après la mobilité



69% des habitants déclarent avoir changé d'habitudes de consommation du fait de l'inflation et/ou de la crise énergétique



36% des habitants sont prêts à se déplacer davantage en vélo ou à pied, **25%** en transports collectifs

QUELQUES ENSEIGNEMENTS INVITANT À PENSER L'AVENIR



Pour **56%** des habitants, l'origine locale est un critère de choix pour leur alimentation

26% consomment des produits locaux. **76%** estiment toutefois que le soutien à une agriculture de proximité doit passer par des prix accessibles



73% des habitants entretiennent des rapports avec les espaces naturels et agricoles de GPS : un rapport récréatif pour **78%** d'entre eux

Les publications de l'observatoire sont disponibles sur : observatoire.grandparissud.fr

3 GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES DU SCoT

- **Repenser l'aménagement du territoire** avec un fil rouge : « De la sobriété foncière à l'agglomération nourricière »
- **Maintenir et renforcer l'attractivité de Grand Paris Sud en Île-de-France** : recherche, enseignement supérieur, industrie, aéronautique, hôpitaux,...
- **Offrir un cadre de vie durable** pour que chaque habitant puisse travailler, habiter, se faire soigner, se cultiver, faire du sport, apprendre sur le territoire, ... (« **ville complète** »)

PRISE EN COMPTE DU PROJET POLITIQUE DANS LE SDRIF-E

PLACER LA NATURE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



RENFORCER ET VALORISER LE RÉSEAU DES ESPACES OUVERTS

-  Sanctuariser l'armature verte
-  Conforter les unités paysagères
-  Valoriser les forêts de protection
-  Encadrer l'urbanisation dans la limite du front vert d'intérêt régional
-  Renforcer la liaison
-  Maintenir les connexions écologiques d'intérêt régional
-  Rétablir un franchissement d'infrastructure linéaire
-  Préserver le cours d'eau et reconquérir leurs berges

DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

-  Créer un espace vert et/ou un espace de loisir d'intérêt régional
-  Favoriser la réouverture et/ou la renaturation des cours d'eau

PRÉSERVER DES RISQUES NATURELS

-  Zone pouvant présenter un risque d'inondation



Le Conseil de développement (Codev) : une contribution citoyenne

A SUIVRE...

Marches exploratoires autour des enjeux du SCOT :

- Ris-Orangis : Samedi 27 avril, 9h30 au 2 quai de la Bordé
- Moissy-Cramayel : Samedi 4 mai, 9h30, Espace naturel de la motte
- Saint-Pierre-du-Perray : Date à venir

Organisation avec les CAUE 91 et 77

Informations pratiques et inscription : scot@grandparissud.fr
ou sur la plateforme : <https://participer.grandparissud.fr/fr-FR/>